

<input checked="" type="checkbox"/> Faculté des Lettres	<input type="checkbox"/> Faculté de Médecine	<input type="checkbox"/> Faculté des Sciences et Ingénierie
<b>Composante : UFR Histoire de l'Art et Archéologie</b>		<b>Localisation : 3 rue Michelet, 75006 Paris</b>

Identification de l'emploi	
<b>Numéro de l'emploi : 712</b>	<b>Section(s) CNU : 22</b>
<b>Nature de l'emploi :</b> <input type="checkbox"/> Maîtresse ou Maître de conférences / <input checked="" type="checkbox"/> Professeure ou Professeur des universités	
<b>Article de recrutement : 46-1°</b>	
<b>Etat du poste :</b> <input checked="" type="checkbox"/> vacant / <input type="checkbox"/> susceptible d'être vacant	
Profil	
Histoire de la photographie XIXe-XXIe siècles	
Titre et résumé du poste en anglais	
History of Photography XIX-XXIth centuries. The professor sought is a specialist in the history of photography, whether artistic, documentary or technical, whether related to the history of exhibitions, the history of published photography or the history of optical devices.	
Euraxess Research Field	
Arts History	

Enseignement
<b><u>Filières de formation concernées</u></b> La ou le professeur en histoire de la photographie XIXe-XXIe siècles exerce son enseignement à tous les niveaux de la Licence et dans les Masters recherche et professionnels (« préparation aux concours du patrimoine », « marché de l'art », « l'art contemporain et son exposition »).
<b><u>Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement</u></b> La ou le professeur en histoire de la photographie XIXe-XXIe siècles vient renforcer l'enseignement dispensé à l'UFR d'Histoire de l'art et d'Archéologie par sa spécialisation en histoire de la photographie, de l'invention de ce medium jusque à ses expressions les plus contemporaines. Suivant les besoins du service, il pourra lui être demandé d'enseigner au-delà de cette seule spécialité. Il ou elle assure notamment l'encadrement des étudiants de masters, où les demandes sont nombreuses, et de doctorat relevant de son domaine. Il est attendu qu'elle ou lui puisse prendre des responsabilités administratives au sein de l'UFR, du Centre André Chastel ou de toute autre composante de Sorbonne Université où l'histoire de l'art serait impliquée.

Recherche						
Les recherches de la ou du professeur en histoire de la photographie XIXe-XXIe siècles s'exercent au sein du Centre André Chastel dans le domaine de l'histoire de la photographie, qu'elle soit artistique, documentaire ou technique, qu'elle soit liée à l'histoire des expositions, à l'histoire de la photographie éditée ou à l'histoire des dispositifs optiques.						
<table border="1"> <thead> <tr> <th align="center">Intitulé du laboratoire</th> <th align="center">Sigle (UMR, ...)</th> <th align="center">N°</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CAC - Centre André Chastel : Laboratoire de recherche en histoire de l'art</td> <td align="center">UMR</td> <td align="center">8150</td> </tr> </tbody> </table>	Intitulé du laboratoire	Sigle (UMR, ...)	N°	CAC - Centre André Chastel : Laboratoire de recherche en histoire de l'art	UMR	8150
Intitulé du laboratoire	Sigle (UMR, ...)	N°				
CAC - Centre André Chastel : Laboratoire de recherche en histoire de l'art	UMR	8150				

Exposition aux risques professionnels et zone à régime restrictif
<b>Exposition aux risques professionnels :</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
<b>ZRR :</b> Vous êtes informé(e) que cet emploi est susceptible d'être situé dans une zone à régime restrictif au sens de l'article R. 413-5-1 du code pénal, et que vous ne pourrez pas être nommé(e) si vous n'êtes pas préalablement autorisé(e) à y accéder.

#### Contacts

**Recherche : Jean-Baptiste Minnaert, Centre André Chastel : [jean-baptiste.minnaert@sorbonne-universite.fr](mailto:jean-baptiste.minnaert@sorbonne-universite.fr)**

**Enseignement : Arnauld Pierre : [arnauld.pierre@orange.fr](mailto:arnauld.pierre@orange.fr)**

### Consignes à respecter

L'enregistrement de votre candidature et le dépôt des pièces de votre dossier se font exclusivement sur l'application GALAXIE du vendredi 27 janvier 2023 à 10 heures (heure de Paris) au vendredi 3 mars 2023 à 16 heures (heure de Paris), accessible à partir du lien ci-après : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

**La procédure de candidature est entièrement dématérialisée – Aucun dossier papier ne sera accepté  
Aucune pièce complémentaire ne pourra être acceptée après la clôture du dépôt des dossiers de candidatures fixée au vendredi 3 mars 2023 à 16 heures (heure de Paris)**

### Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces ci-après, exigées par la réglementation en vigueur (arrêtés du 13 février 2015 modifiés), au format PDF :

- Pièce d'identité recto/verso avec photo lisible ;
- diplôme : doctorat, HDR, ou équivalent ;
- rapport de soutenance ou attestation indiquant l'absence d'un rapport de soutenance ;
- une présentation analytique : CV et présentation des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;
- un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans votre présentation analytique et que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;

#### **En cas de candidature :**

➡ au titre de la mutation : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences, et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans au moins à la date de clôture des candidatures ;

➡ au titre du détachement : attestation récente, délivrée par l'employeur actuel, mentionnant l'appartenance à l'une des catégories visée à l'article 40-2 (MCF) ou 58-1 (PR) du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 relatif aux statuts des enseignants-chercheurs et la qualité de titulaire dans le corps ou cadre d'emploi d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions ;

➡ au titre d'enseignant-chercheur exerçant une fonction d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un État autre que la France, et dispensé de l'inscription sur la liste de qualification : attestation récente délivrée par l'employeur actuel mentionnant le corps d'appartenance, la durée et le niveau des fonctions exercées ([comparaison des carrières des enseignants-chercheurs de pays étrangers](#)) ;

➡ au titre du 46-3 : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences régie par le décret n° 84-431 modifié du 6 juin 1984 et la durée de service effectué conformément à l'article 46-3 du décret susvisé.

*Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.*

### Contact administratif

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le service qui traitera votre dossier du point de vue administratif, à l'adresse : [lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr](mailto:lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr) ou [sciences-drh-concours-ec@sorbonne-universite.fr](mailto:sciences-drh-concours-ec@sorbonne-universite.fr) ou [pascale.bechu@sorbonne-universite.fr](mailto:pascale.bechu@sorbonne-universite.fr) (pour la faculté de Médecine).

Pour en savoir plus sur la campagne de recrutement des enseignants-chercheurs de Sorbonne Université, consulter le [site internet de Sorbonne Université - rubrique recrutement des enseignants-chercheurs](#)